

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 30 septembre 2013

Monsieur Claude Benjamin
Maire
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
1585, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T8

Objet : Ville de Saint-Bruno-de-Montarville / Projet du Domaine de la Futaie
N/référence : 13632

Monsieur le Maire,

Le 30 janvier 2013, j'ai demandé à des représentants de mon institution d'obtenir plus d'information sur les communications ayant entouré le projet du Domaine de la Futaie. L'intervention visait notamment à s'assurer que les différents intervenants dans ce dossier avaient une bonne compréhension de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, du Code de déontologie des lobbyistes et du rôle qu'ils doivent jouer pour que soit respecté le principe fondamental inscrit à l'article 1 de cette Loi, soit le droit du public de savoir qui cherche à exercer une influence sur les décisions des titulaires de charges publiques.

L'analyse des informations obtenues lors des rencontres avec des titulaires de charges publiques de la Ville, le promoteur, M. Paul J. Massicotte, de Propriétés Sommet Prestige inc., ainsi qu'un urbaniste représentant le promoteur, a permis de constater que des activités de lobbyisme ont été exercées relativement au projet du Domaine de la Futaie, sans que l'objet de ces activités n'ait été porté au registre des lobbyistes.

Sur la base des constats que nous avons faits dans ce dossier, il nous apparaît que les élus et les fonctionnaires de la Ville n'étaient pas complètement au fait des règles entourant les activités de lobbyisme, et par conséquent, n'étaient pas en mesure de bien gérer les communications d'influence qui ont été faites auprès d'eux. Aussi, de manière à bien outiller les titulaires de charges publiques de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, nous recommandons qu'une formation portant sur la Loi leur soit dispensée. À cet égard, votre municipalité sera prochainement sollicitée par des représentants de mon institution pour la tenue d'une telle formation en février prochain, alors que nous serons en Montérégie dans le cadre de notre Tournée des régions.

Monsieur Claude Benjamin

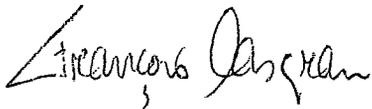
- 2 -

Le 30 septembre 2013

Nous demeurons disponibles pour vous offrir support et accompagnement afin de permettre aux élus et aux employés de la Ville d'assumer pleinement leur rôle en matière de gestion des communications d'influence.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le commissaire au lobbying,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Casgrain'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'F'.

François Casgrain, avocat